



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

Le 10 octobre 2022, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 octobre 2022

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, MARRET, MOINE, SORGI, CAMPEGGIA, PEPIN, PONSON, RODRIGUES.

Procurations : Monsieur GALONNET à Monsieur INCORVAIA, Monsieur FAVEYRIAL à Monsieur MONTEUX, Madame MONTET-FRANC à Monsieur VOCANSON, Monsieur KARA à Monsieur CHAPOT, Monsieur CEYTE à Madame SORGI.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5.09.2022, à l'unanimité.

Numéro	Titre	Rapporteur	Décision
2022-85	Avenant n° 3 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	N Bruel	Adoptée à l'unanimité
2022-86	Modification du tableau des effectifs	M Monteux	Adoptée à l'unanimité
2022-87	Avenant à la convention avec l'école privée Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2022/2023	C Montagnon	Adoptée à l'unanimité
2022-88	NOVIM : rapport de gestion 2021	M Monteux	L'assemblée prend acte
2022-89	CAP METROPOLE : rapport de gestion 2021	M Monteux	L'assemblée prend acte
2022-90	Enquête publique relative à une demande de la société HEF M&S Services – Avis du CM <i>Avis défavorable groupe Changeons de Cap</i>	F Driol	Avis favorable à la majorité

Liste affichée et publiée le 11 octobre 2022

Le Maire d'Andrézieux-Bouthéon,

François DRIOL



